



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

No. produit SW945
Nom de la substance SILICONE SPRAY
Date de la révision 02-août-2013
Renseignements sur la société SPRAYWAY INC
1005 S Westgate Dr
ADDISON, IL 60101 United States
Company phone -
Emergency telephone US 1-866-836-8855
Emergency telephone outside US 1-952-852-4646
Version n° 02
Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version 06-juin-2013
Date de péremption 06-Jun-2016
Usage du produit Produit de meulage

2. Identification des risques

Description générale des risques DANGER
CONTENU SOUS PRESSION.
Aérosol inflammable. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Génère une projection de flamme à ouverture de valve totale et retour de flamme à tout degré d'ouverture de la valve. S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'une étincelle ou d'une flamme. Irritant pour les yeux et la peau.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux Provoque une irritation des yeux
Peau Peut entraîner une irritation de la peau.
Inhalation Un mauvais emploi intentionnel par la concentration ou l'inhalation du produit peut s'avérer nocif ou mortel. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Ingestion Une exposition par ingestion d'un aérosol est peu probable. Des composants du produit peuvent être absorbés par ingestion. Effet irritant. Peut causer des nausées, des maux d'estomac et des vomissements. Peut entraîner des lésions différées aux poumons.

Organes cibles Système nerveux central. Poumons.

Effets chroniques Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.

Signes et symptômes Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements.

Effets potentiels sur l'environnement Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Propane	74-98-6	40 - 70
Aliphatic Petroleum Solvent	64742-89-8	30 - 60
Odorless Mineral Spirits	64742-48-9	3 - 7
Autres composés sous les niveaux déclarables		1 - 5

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux	S'il y a présence de lentille cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ou tenter de retirer les lentilles. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes.
Contact cutané	Retirer et isoler les vêtements et chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Inhalation	Sortir au grand air. Obtenir une assistance médicale en cas de besoin. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être nécessaire.
Ingestion	Dans le cas peu probable de déglutition, communiquez avec un médecin ou un centre anti-poison. Rincer soigneusement la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison.

Avis aux médecins

Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

Conseils généraux

S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures de lutte contre le feu

Indice d'inflammabilité

Inflammable d'après les critères du SIMDUT. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme.

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Poudre. Eau. Eau pulvérisée. Brouillard d'eau. Dioxyde de carbone (CO₂).

Méthodes d'extinction inappropriées Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Protection pour les pompiers

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

Équipement de protection pour les pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Les vêtements de protection de pompier pour feu du bâtiment n'apporteront qu'une protection limitée. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Ne pas diriger le jet d'eau vers la source de la fuite ou les dispositifs de sécurité en raison des risques de givrage. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler. Certains de ces matériaux, en cas de renversement, risquent de s'évaporer en laissant un résidu inflammable.

Méthodes particulières d'intervention

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux décharges électrostatiques Donnée inconnue.

Sensibilité aux chocs Donnée inconnue.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles

Songer à une évacuation initiale dans la direction du vent d'au moins 500 mètres (1/3 mile). Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. Attention au retour de flamme. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Mesures de précautions environnementales

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.

Méthodes de confinement Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Si possible, tourner les récipients qui fuient de manière à ce qu'il s'en dégage des gaz plutôt que du liquide. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Tenir à l'écart des zones basses. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

Méthodes de nettoyage Ventiler la zone. Ne pas rejeter dans l'environnement. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Nettoyer selon les réglementations applicables. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. Après retrait, rincer abondamment et en profondeur la surface contaminée avec de l'eau.

Autres informations Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manutention et entreposage

Manutention Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vigoureusement après manipulation.

Entreposage Contenu sous pression. La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer à des températures au-dessus de 120 °F/49 °C, car il pourrait brûler. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Level 3 Aerosol.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants

Composants	Type	Valeur
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm

Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail, Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m ³ 1000 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Propane (CAS 74-98-6)	PEL limite d'exposition autorisée	1800 mg/m ³ 1000 ppm

Contrôle ingénieur Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Apparence	Clair.
Point d'ébullition	-42.1 °C (-43.78 °F) évalué
Couleur	incolore
Point d'éclair	-104.44 °C (-156.00 °F) Propulseur évalué
Forme	Aérosol
Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.
Odeur	de solvant
Seuil de perception de l'odeur	Donnée inconnue.
pH	Sans objet évalué
État physique	Gaz.
Pression de vapeur	77 - 87 psig @ 70F évalué
Solubilité (eau)	Donnée inconnue.
Densité	0.592 évalué 0.592 évalué évalué
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	Donnée inconnue.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	2.4 % évalué
Autres données	
Chaleur de combustion	41.97 kJ/g évalué

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Risque d'inflammation.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Les conteneurs d'aérosol sont instables à une température au-dessus de 49 °C. Éviter les températures supérieures au point d'éclair.
Produits de décomposition dangereux	Donnée inconnue.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Données toxicologiques

Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
Silicone à vaporiser (CAS Mélange)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	5928 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	2885.6941 mg/l, 15 minutes, évalué 1316 mg/l/4h
Composants	Espèces	Résultats d'essais
Propane (CAS 74-98-6)		
Aiguë		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 1442.847 mg/l, 15 minutes 658 mg/l/4h

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Effets aigus	Aiguë DL50: 5928 mg/kg, Rat, Cutané Aiguë CL50: 1316 mg/l/4h, Rat, Inhalation
---------------------	--

Nom du produit: Silicone à vaporiser

Product #: 945-003 Version n°: 02 Date de la révision: 02-août-2013 Date de publication: 06-juin-2013

MSDS CANADA

4 / 7

Effets locaux Très toxique par inhalation.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Produit		Espèces	Résultats d'essais
Silicone à vaporiser (CAS Mélange)			
Algues	IC50	Algues	, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	, 48 heures
Poisson	CL50	Poisson	855 mg/L, 96 heures

Composants		Espèces	Résultats d'essais
Aliphatic Petroleum Solvent (CAS 64742-89-8)			
Algues	IC50	Algues	4700 mg/L, 72 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Écotoxicité	CL50: 855 mg/L, Poisson, 96.00 heures Contient une substance qui fait courir un risque d'effets néfastes pour l'environnement.
Effets sur l'environnement	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Persistance et dégradabilité	Donnée inconnue.
Coefficient de partage	
Propane	2.36

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TDG

N° ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition UN	AÉROSOLS, inflammables
Classement des dangers	2.1
Polluant marin	•
Dispositions particulières	80 SOR/2002-306
Étiquettes requises	Aucune
Exceptions liées au conditionnement	If <1L: Limited Quantity

IATA

UN number	UN1950
UN proper shipping name	Aerosols, flammable
Transport hazard class(es)	2.1
Labels required	2.1
ERG code	10L
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
Packaging Exceptions	LTD QTY

IMDG

UN number	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS
Transport hazard class(es)	2
Labels required	None

Nom du produit: Silicone à vaporiser

Product #: 945-003 Version n°: 02 Date de la révision: 02-août-2013 Date de publication: 06-juin-2013

MSDS CANADA

5 / 7

EmS

F-D, S-U

Special precautions for user
Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code
Packaging Exceptions

Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

Not applicable.

LTD QTY

IATA; IMDG; TDG



15. Données réglementaires

Règlements du Canada

Ce produit a été classifié selon les critères du RPC et la FTSS contient tous les renseignements requis par le RPC.

Situation SIMDUT

Contrôlé

Classement SIMDUT

A - Gaz comprimé

B5 - Aérosols Inflammables

D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

L'étiquetage SIMDUT



Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise